



GISÈLE HALIMI

« Ma dignité d'avocate ne saurait museler ma liberté de femme »

La célèbre avocate, amie de Beauvoir et de Sartre, proche de Mitterrand, a défendu des militants FLN pendant la guerre d'Algérie et s'est battue en France pour la libéralisation de l'avortement (Procès de Bobigny) et la criminalisation du viol. Elle défendit toute sa vie les droits des femmes. Elle vient de mourir à l'âge de 93 ans.

LES GAFA

Les patrons des GAFA (Sundar Pichai pour Google, Tim Cook pour Apple, Mark Zuckerberg pour Facebook et Jeff Bezos pour Amazon) ont été entendus pendant plus de 5 heures le 29 juillet devant des parlementaires américains sur d'éventuels abus de positions dominantes, le respect de la concurrence et de la vie privée. « Ils ont trop de pouvoir » a déclaré David Cicilline le président du Comité sur la concurrence.

ALAIN SORAL

Alain SORAL était poursuivi pour « provocation publique non suivie d'effet à la commission d'atteinte aux intérêts fondamentaux de la Nation » mais aussi pour « injure publique et provocation publique à la haine ». Son incarcération qui avait été requise par le Parquet est une mesure exceptionnelle dans le domaine du délit de presse. Condamné à 5000 € d'amendes, ses deux chaînes Youtube ont été supprimées le 6 juillet pour « enfreintes répétées aux conditions d'utilisation ».

- Le livre à lire : La cause des femmes (1973) chez Gallimard de Gisèle HALIMI ; « *Enfermée dans son rôle féminin, la femme ne mesure pas à quel point son oppresseur est enfermé dans son rôle viril* ».
- Créée en 2009, l'HADOPI censée lutter contre le piratage en ligne est un gouffre financier. Coût de fonctionnement : 8 millions € par an. Amendes collectées : moins de 9000 € par an.
- Un procès contre des médecins relance le débat sur l'euthanasie au Japon où le concept de « songenshi » est important (mourir dans la dignité libérée de la douleur et de la détresse pour arriver serein dans l'autre monde).
- Le Haj, qui a débuté le 28 juillet, est le cinquième pilier de l'Islam. L'Arabie Saoudite a limité ce pèlerinage à 10 000 personnes au lieu de 2.5 millions habituellement. Pour le rituel de la lapidation, les fidèles seront munis de galets stérilisés donnés par les autorités en lieu et place des cailloux coutumièrement ramassés en chemin.
- Mercredi 29 juillet, l'Assemblée Nationale s'est opposée à la PMA post mortem (PMA avec les gamètes d'un conjoint décédé).
- Le prochain concours de surveillant pénitentiaire offrira une prime de 8000 € à ceux qui seront restés au minimum 6 ans dans un des établissements peu demandés comme Fleury-Mérogis (plus grande prison d'Europe) ou Fresnes, deux établissements où 70 % des surveillants sont des stagiaires.
- La candidature de Joshua Wong, figure du mouvement des parapluies, a été invalidée pour les prochaines législatives de Hongkong. Rappel : le mouvement des parapluies est le nom donné au mouvement de contestation (qui prône l'instauration d'un suffrage universel total) en raison de l'utilisation de parapluies par les manifestants dans le but de se protéger des gaz lacrymogènes.
- Des joueurs de la ligue américaine de basket et Gregg Popovich l'entraîneur de San Antonio ont décidé de ne pas mettre le genou à terre pendant l'hymne national, un geste censé représenter la solidarité envers le mouvement Black Lives Matter.
- Les astronautes américains, Bob Behnken et Doug Hurley, qui avaient passé deux mois sur l'ISS (Sonde Spatiale Internationale) sont revenus sur Terre à bord de la capsule Crew Dragon du constructeur SpaceX.
- Donald Trump menace de fermer TikTok au 15 septembre, les américains ne supportant pas l'émergence de géants technologiques chinois sur leur territoire. Il est probable qu'un rachat des activités américaines de l'entreprise se fasse par Microsoft, si le discret patron chinois de TikTok, Satya Nadel, trouve un accord.